

SAIN T - SAUVEUR ACTUALITES



Sommaire

- Mot du Maire
- Inauguration de l'Espace Daniel Hergott
- Budget
- Equipement - Sécurité
- Participation
- Ecole
- Zoom sur...
- Animations

Mot du Maire

Le sport était à l'honneur ce printemps dans notre Commune ! Dans la dernière revue je vous annonçais l'ouverture du chemin d'accès à la déchèterie pour les camions du SYTEVOM. Aujourd'hui, notre bulletin consacré au budget, vous apporte de bonnes nouvelles avec la création ou la réhabilitation d'équipements offrant aux petits et aux grands des possibilités sportives et de loisirs supplémentaires.

C'est ainsi que depuis quelques semaines, les enfants des écoles et les jeunes ados découvrent et s'approprient le terrain multisports qui a été inauguré le 06 juin. Destiné principalement aux activités sportives collectives des écoles primaires, sa fréquentation croissante depuis son ouverture montre que cet équipement répond à un véritable besoin qui permet aux enfants mais aussi aux parents de trouver un lieu supplémentaire d'échanges et de rencontres. Les tout petits de l'école maternelle ne seront pas en reste et pourront se dépenser dans la cour de leur école avec les nouveaux jeux en passe d'être installés.

Autre équipement qui permettra aux nombreux adeptes de sport de plein air, de promenades en forêt de profiter des bienfaits de la nature : le parcours de santé intégralement relooké. Complété par un atelier d'agrès, ce chemin offre de nombreuses possibilités sportives et sera, j'en suis sûre, également l'occasion de rencontres entre les sportifs et les amateurs d'espaces naturels qui découvriront au détour de ce sentier les nombreux habitants de nos forêts.

Vous pourrez retrouver dans l'analyse budgétaire présentée dans cette revue ces deux investissements parmi ceux initiés par notre commune. Fruits des impôts prélevés et des efforts fiscaux de nombreux d'entre nous, ces équipements participent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de notre ville.

Je vous informe également de la mise en place du Conseil des Sages dont la première réunion s'est déroulée le 22 avril. Organe de réflexion et de propositions, l'assemblée n'a pas manqué de relever les incivilités de tous ordres qui gangrènent nos villes et villages. Ce phénomène qui détériore les relations de bien-vivre ensemble pèse sur notre société. Lutte contre la vitesse excessive, délinquance, bruits, cambriolages, des faits récurrents au regard desquels je vous invite tous à la vigilance. J'en veux pour preuve, le dernier vol des poteaux au parcours de santé.

Pour remédier à ces débordements de tous ordres, vous constaterez que notre Commune a budgétisé l'acquisition de caméras de sécurité qui seront placées dans les endroits stratégiques. Des réunions d'information sur le sujet seront prochainement programmées.

En ce printemps où la végétation a repris ses droits en explosant de couleurs dans nos sentiers, dans nos campagnes et à l'entrée Nord de notre ville, j'aimerais effacer tous les événements catastrophiques qui inondent nos écrans et vous inviter, en toute simplicité, à profiter de moments d'insouciance dans les nouveaux espaces mis à la disposition des petits et des grands de notre ville.

Les vacances approchent, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

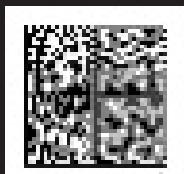
Christiane Bey
Maire de Saint-Sauveur



- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Cédric Oster
- Rédaction : M. Anding - I.Chappuis - S.Cuelhe - A.M.Eon - A.S.Eon - M.Ghettini - S.Ollmann - C.Poirrier - P.Vançon
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur
- Conception : Mairie de Saint-Sauveur

Mairie de Saint-Sauveur
2, rue du maréchal Lyautey
70300 Saint-Sauveur
03.84.93.73.74

www.st-sauveur.fr
Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur
Sur twitter : @MairieStSauveur



Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?
Faites votre demande à : asso.st-sauveur@orange.fr

INAUGURATION DE L'ESPACE DANIEL HERGOTT

” Samedi 6 juin, un beau jour ensoleillé pour inaugurer le parcours de santé rénové ainsi que le nouvel espace sportif et le plateau multisports !

Une plaque "ESPACE SPORTIF DANIEL HERGOTT" a été dévoilée en présence du Député Jean-Michel Villaumé, de la Conseillère Départementale Nadine Bathelot, du Maire Christiane Bey, et bien évidemment, de toute la famille HERGOTT : Josette son épouse, Olivier et Bertrand ses deux fils, ainsi que Mathilde, Lucas, Théo, Tom et Zoé ses petits enfants, sa famille et ses amis (seul manquait Alexandre basketteur professionnel retenu aux ETATS-UNIS). Un grand moment d'émotion !

Daniel Hergott était très impliqué dans la vie de la commune. Durant les mandats de Jean-Claude Ghettini, il fut d'abord conseiller municipal puis adjoint aux sports. Décédé le 21 mars 2001 il n'eut, hélas, pas le temps d'exercer cette fonction ...

Professeur d'Education Physique et Sportive, entraîneur de basket au sein de l'Amicale Laïque, il aimait s'occuper des jeunes. Cette passion du sport, et plus particulièrement du basket-ball coule de génération en génération dans les veines de cette belle famille, Olivier, Bertrand et leurs enfants ont eu la gentillesse de venir faire quelques paniers et montrer leur adresse sur le plateau multisports.

Le ruban fut ensuite coupé pour ouvrir le plateau multisports.

Que ces deux nouveaux espaces collectifs soient un lieu d'échange, de partage, de jeux et d'évasion pour petits et grands ! Que leurs semelles en usent bien le sol, ce sera la plus belle récompense pour la Municipalité !



Le nouvel espace sportif c'est :

- un parcours de 2 000 m
- 7 agrès (abdos, lombaires, poutre, traction, dips, barres parallèles)

Le plateau multisports permet la pratique du :

- foot
- handball
- volley-ball
- tennis
- badminton
- basket-ball

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 (en euros)

Budget général de la commune

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 392 011

Travaux ONF 6 991	Accès déchetterie 177 725	Travaux écoles 10 751
Aménagement paysager 6 265	Terrain multisports RAR 75 000	Acquisition véhicules 30 360
Matériel informatique 1 341	dont Dépenses d'équipement 286 145	Acquisition terrains 7 086
Eclairage public 9 136		Matériels sportifs 6 616
Chauffages + toiture Eglise 22 457		Central téléphonique 4 735

	Dépenses	Recettes	Report 2013	Résultat
Fonctionnement	930 190	1 086 662	390 250	546 721
Investissement	392 011	423 513	-81 723	-50 222
Résultat cumulé				496 499

- Le résultat de la section de fonctionnement permet de dégager une capacité d'autofinancement tout à fait satisfaisante pour nos investissements.
- La fiscalité est restée stable (inférieure à la strate).
- Les dépenses d'investissement en progression (286 144 € contre 119 783 € en 2013).
- La capacité de désendettement est de 3,9 années ce qui place notre commune dans les bons élèves.

Résultat total cumulé satisfaisant 496 499 €

Budget assainissement

- Le résultat cumulé de 190 690 € est satisfaisant et permet d'assurer le reliquat des dépenses.
- En investissement les gros travaux des rues Aristide Briand et Poincaré sont terminés mais restent à payer. A ce jour les travaux ont permis de relier pratiquement l'ensemble des réseaux à la station.
- Seul subsiste le secteur du "Maroc" où des solutions en individuel (SPANC) ou une micro station partagée devra être étudiée.

	Dépenses	Recettes	Report 2013	Reste à réaliser	Résultat
Fonctionnement	163 846	225 275	129 261	0	190 690
Investissement	142 913	46 194	63 330	-113 900	-147 289
Résultat cumulé					43 401

Budget eau

- Le résultat cumulé de 171 084 € est satisfaisant.
- En investissement, les travaux donnés prioritaires par le SDAEP seront à financer en fonds propres et par le recours d'emprunt.
- L'augmentation du prix de l'eau (0.68 à 0.72) et du service rendu (30 € / compteur au lieu de 25) participera à l'alimentation des fonds nécessaires à ces travaux.
- Pas d'emprunt sur ce budget.**

	Dépenses	Recettes	Report 2013	Reste à réaliser	Résultat
Fonctionnement	73 952	94 463	91 697	0	112 207
Investissement	35 959	19 981	134 855	-60 000	58 877
Résultat cumulé					171 084

Impôts locaux 2015

Libellé	Taux 2014	Taux 2015	Produit correspondant
Taxe d'habitation	6,60%	6,90%	126 408
Taxe foncière bâti	14,10%	14,73%	210 931
Taxe foncière non bâti	28,11%	29,37%	5 668
Total			343 007

#4

Afin de permettre de dégager une marge d'autofinancement suffisante et de maintenir un taux d'intégration fiscal suffisant pour percevoir certaines aides de l'Etat, le choix des élus a été d'augmenter sensiblement l'ensemble des taxes (Habitation, Foncier Bâti et non bâti) de notre Commune pour 2015.

BUDGET GENERAL 2015 (en euros)

Budget principal commune

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 783 778

Travaux ONF 21 000	Etudes PLU 20 000	Eclairage public 30 000
Acquisition terrains + Hôtel poste 124 914	Informatique écoles ordinateurs 7 000	Acquisition véhicules 25 000 ballayeuse
Terrain multisports RAR 75 000	dont Dépenses d'équipement 445 700	Réfection court tennis 35 000
Aménagement parcours santé 9 000		Chaudière rue Lyautey 6 000
Trottoirs rues Briand 225 000	Matériels divers 18 000	Aménagement rue Clémenceau 35 000
Vidéo protection 26 000	Défibrillateur 3 000	Travaux écoles WC 5 000

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 355 105	1 038 945
Résultat 2014 reporté		316 160
Total de la section fonctionnement	1 355 105	1 355 105
Investissement	783 778	834 000
Résultat 2014 reporté	50 222	
Total investissement	834 000	834 000
Total général	2 189 105	2 189 105

- Des actions telles "Habiter mieux" ou location entretien des tenues des personnels ont été prises en compte.
- La fiscalité en hausse mais limitée au plus juste (inférieure à la strate), nous permet d'ouvrir droit au Fonds Péréquation Inter Communal. Ces recettes supplémentaires nous permettront également de dégager de l'autofinancement pour programmer les investissements prévus.
- Les dépenses d'investissement en progression répondent à nos objectifs d'amélioration du cadre de vie tels terrain multisports, accessibilité, trottoirs, équipements des écoles, aménagement des équipements divers.
- Notre recherche permanente des subventions dédiées, minimise le coût des investissements en progression.
- L'emprunt programmé est prévu pour financer des investissements et notamment l'achat de l'Hôtel de la Poste.

Budget assainissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	236 176	192 776
Résultat 2014 reporté		43 400
Total de la section fonctionnement	236 176	319 695
Investissement	286 305	319 695
Résultat 2014 reporté	33 390	
Total investissement	319 695	319 695
Total général	555 871	555 871

- Les redevances concernant le service d'assainissement n'ont pas subi d'augmentation, le budget permettant un autofinancement suffisant pour absorber les dépenses en cours.
- En investissement les gros travaux des rues Aristide Briand, Poincaré et Pasteur sont terminés et les subventions restent à percevoir de l'Agence de l'Eau.
- Des travaux d'amélioration seront à envisager dans le cadre de l'aménagement de la rue Clémenceau.
- L'ensemble du réseau a été grandement amélioré avec les derniers travaux des rues mentionnées.
- Seul subsiste le secteur du "Maroc" où des solutions en individuel (Service Public Assainissement Non Collectif -SPANC- ou micro station partagée) devront être étudiées.

Budget eau

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	217 188	104 981
Résultat 2014 reporté		112 207
Total de la section fonctionnement	217 188	217 188
Investissement	255 268	136 391
Résultat 2014 reporté		118 877
Total investissement	255 268	255 268
Total général	472 456	472 456

- L'ensemble des charges composant la section d'exploitation est calculé au plus juste pour permettre l'entretien courant des réseaux.
- L'augmentation du prix de l'eau (0.72) et du service rendu (30 € / compteur) participe à l'alimentation de l'autofinancement nécessaire aux travaux qui seront programmés dès le résultat du SDAEP.
- En investissement, les travaux mentionnés concernent le reliquat des réseaux de la rue Aristide Briand et ceux désignés au SDAEP ainsi qu'à l'achat d'hydrants dont un renouvellement est programmé.
- Pas d'emprunt sur ce budget.

Equipement - Sécurité



contrôlée de ces produits, voire pour certains usages une interdiction totale à partir de 2020.

La Mairie va donc devoir trouver d'ici-là des solutions alternatives pour continuer d'assurer la propreté dans les parcs, ronds-points et abords de route, mais aussi au cimetière, le long des trottoirs, caniveaux, fossés et berges des ruisseaux.

La réduction de l'emploi des désherbants est un choix de gestion écologique auquel tous les citoyens peuvent s'engager. La mairie n'a pas attendu que la réglementation évolue pour faire ce choix de gestion. Des méthodes, comme le désherbage manuel des trottoirs, allées, jardins, massifs sont mises en œuvres depuis plusieurs années sur la commune. Le personnel communal a été formé à l'entretien des espaces verts et des moyens techniques appropriés ont été acquis (désherbeur thermique, brosse métallique sur débroussailleuse,...).

Pour aller plus loin la mairie de Saint-Sauveur veut s'inscrire dans cette démarche volontariste de protection de l'environnement. Un plan de désherbage est en cours d'études afin de limiter et par zone, supprimer, l'utilisation des produits phytosanitaires.

Par ailleurs cette démarche s'accompagne également d'autres actions écologiques.

Ainsi la commune vient d'acquérir un véhicule électrique, un véhicule polyvalent, mais un second plus petit doit également être réceptionné au dernier trimestre de l'année pour les espaces verts !

Une modernisation de l'éclairage public, à base de led, vient d'être lancée sur la rue du Bouquet, permettant, en plus d'offrir une lumière naturelle plus douce et un gain énergétique.



Sauver des vies



Un nouveau défibrillateur (le troisième !) vient d'être installé à proximité de l'Eglise et de l'école.

Cet équipement permet d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, et le cas échéant, de délivrer un choc électrique ou défibrillation. Cet appareil augmente de manière considérable les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire mais nécessite qu'il en soit fait usage rapidement après l'arrêt. C'est pourquoi la commune fait un effort particulier en mettant à disposition un appareil supplémentaire pour mieux couvrir la commune.

Economiseurs d'eau

Un robinet ordinaire laisse couler de 12 à 15 l d'eau par minute de par la grande pression qui circule dans le réseau d'eau. Bien souvent cette pression est inutilement gourmande en eau pour des usages courants comme pour se laver les mains ou se brosser les dents.

Soucieuse d'éviter le gaspillage d'eau nous vous proposons de retirer gratuitement un kit d'économie d'eau en Mairie. Ce kit permet d'optimiser votre consommation et de réduire ainsi votre facture d'eau. Il se compose de deux régulateurs de jet, permettant de réduire la consommation d'eau au robinet.

Sécurité routière



Jeudi 16 avril à 15h00, la ville de St Sauveur, en partenariat avec l'ADMR, a organisé une séance de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette action, animée par M. Guillemain, président de l'association prévention routière de Haute-Saône, portait principalement sur trois axes.

- **Une révision du code de la route**
- **La présentation de nouveaux panneaux européens**
- **Un rappel sur la manière d'aborder les ronds-points en toute sécurité.**

Une cinquantaine de personnes a répondu présente lors de cette sympathique séance qui s'est déroulée dans une atmosphère studieuse et surtout chaleureuse.

La ville de St-Sauveur s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la sécurité routière, cette séance de sensibilisation gratuite sera renouvelée chaque année.

Formation citoyenne

D epuis plusieurs années, la municipalité organise des sessions de formation citoyenne.

Ces formations, d'une durée d'environ 12 heures sont assurée par Jacques Deshayes, adjoint à l'environnement à Saint-Sauveur, mais aussi capitaine des sapeurs pompiers.

On y apprend des gestes simples à adopter face à une situation d'urgence. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières pour y participer, les sessions étant accessibles dès l'âge de dix ans !

Pour les personnes intéressées par cette formation, ou pour faire une remise à niveau, de nouvelles sessions seront bientôt organisées.

Renseignements et inscriptions en Mairie !



Participation

Conseil des sages

A l'instar du Conseil Municipal des Jeunes, un Conseil des Sages s'est réuni pour la première fois le 22 avril 2015. C'est ainsi que sept séniors se sont portés volontaires et ont répondu favorablement à l'appel de la Municipalité. Ce groupe de réflexion et de propositions a vocation à émettre des avis sur les différents projets émanant de la Commune. Les « Sages » apportent en toute indépendance leurs expériences, leur savoir-faire, leur analyse dans les différents domaines traités au sein de la Collectivité.

Au cours de cette première rencontre les bénévoles ont exprimé le souhait d'être associés aux dossiers importants de la Commune, et de connaître les ordres du Jour des Conseils Municipaux.

Cette réunion fut également l'occasion de lister quelques pistes de réflexion sur des domaines variés et relevant des « savoir-faire de chacun » : forêt, urbanisme, environnement, incivilité de toute nature, accompagnement social avec chien visiteur.

Pour conclure ce premier rendez-vous, le Conseil des Sages, nommé pour une durée correspondant au mandat de la Municipalité, a validé l'idée de se retrouver ponctuellement pour des dossiers importants et au moins une fois par trimestre.

Souhaitons-leur, inspiration et courage pour entretenir leur engagement citoyen et la flamme dont ils font preuve dans leur quotidien.

CMJ : Une promo efficace !



Présenter à 10 ans une idée à mettre en œuvre dans la commune dans l'intérêt général n'est pas chose aisée, mais nos jeunes salvatoriens ont su préparer avec brio leur intervention. Ainsi, après s'être organisés en commission, chacun des 9 membres du conseil a pu approfondir son idée afin de donner les arguments nécessaires aux membres du conseil municipal le mardi 5 mai à 18h30 avant le «vrai» conseil. 9 propositions ont été formulées, de la création de pistes cyclables à la mise en place d'une serre partagée via l'organisation d'animations.

Si l'exercice a été vécu comme stressant, il a néanmoins tenu

l'exercice grandeur réelle que cela fournit aux jeunes, des actions concrètes vont voir le jour dès cette année. C'est de cette façon que les toilettes de l'école vont être rénovées pour permettre aux écoliers de bénéficier de davantage d'intimité. Le fleurissement de la ville va être amélioré avec la création d'une ligne budgétaire conséquente à ce sujet. Enfin, un tournoi de football sur la nouvelle structure multisports a été organisé.



L'équipe de "l'OM"

Celui-ci a eu lieu le jeudi 4 juin de 16h30 à 18h30 et a réuni 10 équipes de jeunes de 8 à 12 ans qui se sont tous rencontrés dans un format de jeu en 4 contre 4.

Les jeunes conseillers ont réalisé affiche et fiche d'inscription après avoir validé le fonctionnement et le règlement. Le tournoi s'est déroulé dans une ambiance enthousiaste. Et ce sont les équipes du barca et de l'om qui l'ont remporté. Le prix du fair-play a été attribué à l'équipe des minis.



L'équipe des "Minis"

Espérons que la prochaine promo du CMJ apportera autant d'actions fructueuses que nos 9 pionniers : Emma, Louise, Louise, Romane, Chloé, Matthieu, Camille et Marin.

Vigilance citoyenne

Dans le cadre de la mise en place de la vigilance citoyenne (voisins vigilants) une réunion publique est organisée le **jeudi 17 septembre 2015 à 20 heures** à la salle polyvalente de Saint-Sauveur.

VIDE-GRENIERS

La Mairie de Saint-Sauveur avec l'association "*Loisirs et Culture*" organise comme tous les ans son vide-greniers dans le parc de l'école et autour de l'Eglise.

Les inscriptions sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels et les réservations doivent être faites avant le mercredi 02 septembre à midi.

Prix : 1.5 € le mètre linéaire

Une buvette sera installée sur place et proposera également de la petite restauration (frites, sandwiches).

DES JARDINS PARTAGES A SAINT-SAUVEUR ?

► UN JARDIN PARTAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. Les habitants réunis en association, gèrent le jardin au quotidien et prennent collectivement les décisions importantes. Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures. Produire ensemble légumes, fruits, plantes aromatiques etc... procure un réel plaisir !

► UN JARDIN POUR QUI ?

C'est un jardin fait pour tous ; pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés. Les associations y cultivent le respect du vivant en prohibant l'usage des pesticides et en encourageant l'expérimentation des techniques de paillage, de compost, d'engrais verts.

► UN JARDIN PARTAGE A SAINT SAUVEUR

La Municipalité envisage d'utiliser l'espace vert situé derrière le "Bouton d'or" pour y créer un jardin partagé.

Les personnes intéressées par ce projet sont invitées à passer en Mairie pour s'inscrire et obtenir davantage de renseignements.



Le logo de la commune ayant vécu, la municipalité fait appel à votre âme d'artiste afin d'en créer un nouveau !

Vos esquisses sont à déposer à l'accueil de la Mairie ou à faire parvenir sous format électronique par email à mairie-st-sauveur@orange.fr



Ecole



Mômes et Compagnie

L'association de parents d'élèves de l'école de Saint-Sauveur « Mômes et compagnie » a vu le jour à la fin du mois de décembre 2014 et compte désormais 49 adhérents, réunis autour de l'envie de faire vivre l'école avec des projets pour les enfants et le village.

L'association a ainsi réalisé ses premières actions. Une vente de chocolats aux parents a été organisée pour Pâques. Une vente de fleurs et plants de légumes a été proposée aux villageois le samedi 16 mai. Cette action a rencontré un franc succès, et a permis aux

Salvatoriens et aux habitants des alentours d'échanger autour d'un café. Les classes de l'école primaire ont également saisi leurs crayons pour s'adonner à un concours de logo pour l'association, et les plus belles réalisations ont été récompensées !

D'autres actions se sont déroulées : le vide-grenier du 14 juin, organisé dans la cour de l'école et ses abords, puis une animation sportive le jeudi 25 juin, à destination des élèves de CE2 CM2, enfin des animations de jeux pour les plus petits pour la fin

d'année scolaire. Une calculatrice a été achetée pour les enfants de CM2 afin de préparer au mieux l'entrée au collège. Un loto est fixé au 10 octobre à la salle des fêtes de Saint-Sauveur !

Espérons que ces animations permettront de faire vivre le village et son école, et contribueront, grâce aux bénéfices, à multiplier les activités proposées, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents !

Rencontre inter écoles à Saint-Sauveur

Le vendredi 29 mai se sont retrouvées trois écoles au lien tenu. Les instituteurs de Saint-Sauveur ont donc accueilli ceux de Velorcey et Villers-Lès-Luxeuil pour une journée de rencontre sur le thème de l'activité physique.

Le matin, tous les élèves se sont confrontés à un cross, course plus ou moins longue autour de l'école, en fonction de la classe. Les trois meilleurs filles et garçons de chaque niveau de classe ont été récompensés. L'ambiance était au rendez-vous avec une météo clémence cette fois puisque cette rencontre avait été reportée. Les élèves de CM1 encadraient aussi des ateliers pour les enfants de l'école maternelle.

Après un pique-nique mérité, les élèves se sont retrouvés sur une quinzaine d'ateliers sportifs encadrés par des parents d'élèves. Au programme, foot, hand mais aussi poutre, quilles...

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain où l'école de Velorcey devrait rendre l'invitation.



L'école c'est aussi des sorties scolaires : à l'école de pêche de Breuchotte, une sortie ski à la Bresse, des animations sportives en lien avec la CCPLx (natation, sécurité routière) ou le Coursethon !

Zoom sur...

La fonderie d'Art de Saint-Sauveur

Le label de l'excellence

Loin de l'image rustique que l'on peut y associer, la fonderie d'art est empreinte de raffinement et de modernité, mais ne renie rien des savoir-faire traditionnels

” Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque de reconnaissance de l'Etat mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Ce label est une référence et un gage de qualité pour les

consommateurs, clients et prescripteurs, qui souhaitent l'intervention d'un professionnel reconnu pour son respect du métier et son aptitude à l'exception.

C'est avec joie que nous avons appris que **la fonderie d'Art de Saint-Sauveur** vient d'être labellisée le 26 décembre dernier,

étape supplémentaire pour la reconnaissance du travail de qualité de l'entreprise et de ses salariés (pour rappel c'est à la fonderie, et pas ailleurs en France, que l'on peut trouver 3 meilleurs ouvriers de France dans une même entreprise !).

Bravo à toutes et à tous ! ”

Chiens visiteurs

Gilles Mercier et "Ella", son berger australien, interviennent auprès du public en qualité de chiens visiteurs, apportant chaleur et douceur.

” Depuis plusieurs années maintenant le club canin de la Vallée du Breuchin, situé à Froideconche, dispose d'une section chien visiteur. Le principe en est simple : visiter les établissements pour offrir des moments de partage afin de redonner le sourire et briser ennui et isolement.

Mr Mercier a passé une formation avec son berger Australien Ella pour pouvoir mener cette action de chiens-visiteurs. C'est un gage de sérieux dans la démarche, l'étape indispensable pour être sûr que le maître et son chien puissent remplir parfaitement leur rôle dans les visites. C'est par ailleurs un acte bénévole et désintéressé de Mr Mercier, qui ne demande qu'une gamelle d'eau pour le chien

Les chiens apportent de la chaleur et du réconfort à ces personnes isolées soit par le handicap, soit par la maladie ou la vieillesse. Ils apportent du bien-être, permettent de rompre l'isolement et de créer du lien social. Le chien va offrir sa présence, sa bonne humeur et il faut que cela reste également un jeu pour lui : les visages s'illuminent, les mains se tendent pour offrir quelques caresses et se remémorer les animaux que les personnes possédaient.

C'est aussi un formidable moyen de prévention auprès des enfants pour leur faire comprendre qu'un chien est un animal avec son propre comportement et qu'il peut de ce fait se sentir agressé par la maladresse d'un enfant au point de mordre.

En effet les enfants sont souvent maladroits dans leur approche. Ils peuvent aussi ressentir de la peur, parfois transmise par des expériences malheureuses de leurs parents ce qui peut traumatiser encore plus l'enfant. De fait des séances de prévention avec les enfants réduisent considérablement les risques de morsure !

On demande au chien qu'il ait de l'empathie pour les hommes, qu'il soit sociable et s'adapte à toutes les situations sans jamais faire preuve d'agressivité. Comme il est de coutume de dire "tel maître tel chien", il va s'en dire qu'on demande au maître les mêmes qualités !

Mr Mercier intervient dans les EHPAD, l'ADAPEI, le CAT, les centres de loisirs et prochainement auprès de l'ADMR



En visite chez Mr et Mme Charles

Animations



Le Lundi 6 avril avait un petit air de fête dans le parc ensoleillé de l'école de Saint-Sauveur !

En effet le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la Mairie organisaient une chasse aux œufs pour les enfants de Saint-Sauveur.

Ce sont quelque 2000 œufs, lapins et coccinelles en chocolat qui étaient répartis dans le parc avec l'aide bienvenue des enfants du Conseil Municipal des



Comme tous les ans une petite cérémonie a été organisée pour la remise des cartes électorales aux jeunes salvatoriens dans leur 18^e année.

C'était l'occasion de sensibiliser ces jeunes adultes aux droits et devoirs des citoyens en cette année électorale.

Le CCAS a organisé également une réception pour la fête des mères.



Jeunes, des membres du CCAS, des élus et de l'association des parents d'élèves.

Une fois la collecte faite par la cinquantaine d'enfants, tous les œufs furent redistribués entre les inscrits pour le plus grand plaisir de tous !

Atelier d'initiation à la guitare

Cet atelier s'adresse aux personnes de tous âges avec peu ou pas d'expérience dans la pratique de la guitare et souhaitant se familiariser avec cet instrument. Cet atelier gratuit a pour but d'introduire les bases de la guitare (exemple : tenue de la guitare, plaçage des doigts, techniques de jeu...) durant une heure, chaque semaine, en groupe.

Le samedi de 13 h 30 à 14 h 30 (sauf mois d'août)

Pour tous renseignements :

Kevin Corberand

83a Avenue Georges Clémenceau à Saint-Sauveur

Tél. 06.29.04.16.38

Mél. Kevin.corberand@laposte.net

MANIFESTATIONS A VENIR

- ✓ 11 juillet festivités de la fête nationale
- ✓ 06 septembre Vide-greniers de la Mairie
- ✓ 10 octobre loto de Mômes et Compagnie
- ✓ 05 décembre Téléthon